



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E53845

VALABLE JUSQU'AU 07/02/2027

ÉDITÉ LE

21/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2000

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 17/07/2014
38 200

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG EN BRESSE

Siret : 433 285 525 00013

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 4300329

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 76966889

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 76966889

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : GERMAIN GERARD

Sigle : GERMAIN GERARD

1477 ROUTE DES ETOURNELLES
CHÂTILLON EN MICHAILLE
01200 VALSERHONNE

Téléphone : 06 71 10 87 10

Fax : 04 50 48 58 89

Portable : 06 71 10 87 10

Site Internet : www.germain-gerard.fr

E-mail : agnes@sasgermain.com

Responsabilité légale :

CHAPELLU CHRISTOPHE PRÉSIDENT / GERMAIN GERARD PRÉSIDENT

Effectif moyen : 41

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	25/11/2025
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	25/11/2025
5221 PROB	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	20/01/2025
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	20/01/2025
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/01/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.